

**ARRÈTE CONJOINT N° U/54 /MSP**  
portant fixation des tarifs des actes  
profession médicale, des Etablissements  
Hospitaliers et Formations Sanitaires pub  
Haute-Volta.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
LE MINISTRE DES FINANCES

VISA CF ~  
28/5/84

\*\*\*\*\*

- VU la Proclamation du 4 Août 1983 ;  
VU l'Ordonnance N°83-0021/CNR/PRES du 24 Août 1983 portant composition  
Gouvernement ;  
VU le Décret N°83-0020/CSP/PRES du 7 Janvier 1983 portant définition de  
secteurs Ministériels ;  
VU le Décret N°83-0019/CSP/PRES du 7 Janvier 1983 portant organisation  
des départements Ministériels, ensemble ses modificatifs ;  
VU le Décret N°81-0088/PRES/CMRPN/SP du 12 Février 1981 portant organisa  
d'ensemble du Ministère de la Santé Publique, ensemble ses modifica  
VU l'Ordonnance N°78-68 bis/PRES/MSP/AS du 28 Décembre 1970 portant Code  
la Santé Publique ;  
VU le Décret N°84- 213 / PRES/CNR/MSP/MF du 6 Juin 1984 portant tar  
faction générale des Actes de la Profession, Médicale des Etablissement  
Hospitaliers ; et Formations Sanitaires de la Haute-Volta.

**ARRÈTE**

\*\*\*\*\*

**TITRE I**

**1er : Les tarifs des actes de la profession médicale, des examens de la  
l'hospitalisation dans les établissements sanitaires publics sont fixés  
arrêté.**

.../ ....

LE 2. - Les tarifs de remboursement de la journée de traitement dans les institutions sanitaires publiques de Haute-Volta sont fixés comme suit :

Catégories	Centres Hospitaliers		Centres Régionaux et Maternités Communales		Médicaments Équipement
	Avec Nourriture	Sans Nourriture	Avec Nourriture	Sans Nourriture	
catégorie 1	3 000	2 400	700	500	10
catégorie 2	2 000	1 500	300	200	5
catégorie 3	1 000	800	100	100	-
catégorie 4	500	300	-	-	-
catégorie 5	100	100	-	-	-

LE 3. - Les personnes atteintes de tuberculose, de lèpre, ou trypanosomiase bénéficient de la gratuité de l'hospitalisation, des examens de laboratoire et de radiologie au cours du traitement et de la surveillance.

LE 4. - Les cas d'urgence établis par le médecin ne donnent pas lieu à payement. Au bout de 24 H le malade est soumis aux dispositions de l'article

---

**SPECIALISTE**

LE 5. - La valeur des lettres-clés des actes de la profession médicale et d'examens de laboratoire est fixée comme suit :

C : Consultation générale.....	300
CS: Consultation de spécialiste.....	500
CN-P-SY : Consultation de psychiatre ou de neurologue.....	500
Spécialiste .....	2 500
K : Actes de chirurgie et de spécialistes pratiqués par le Médecin .....	100
Z : Actes utilisant des radiations ionisantes.....	500
SCP : Orthopédie dento-faciale; actes pour obturations dentaires définitives et traitement des parodontoses et actes de prothèse dentaire pratiqués par le chirurgien-dentiste.....	100
D : Actes autres que d'orthopédie dento-faciale, d'obstruction dentaires, de traitement des parodontoses et prothèse dentaire pratiqués par le chirurgien-dentaire...	100
B : Analyses et examens de laboratoire.....	50
AM : Actes du masseur kinésithérapeute.....	200
R : Actes d'électro-radiologie.....	100
KR : Actes d'électro-thérapie .....	200

LE 6. - Lorsque les actes en K, D, et, AM, sont effectués au cours d'une même séance sur un même malade par le même praticien, l'acte du coefficient le plus important est seul compté.

LE 7. - Traitement orthopédique complet d'une fracture fermée nécessitant une réduction avec anesthésie.

Main.....	K10 100
Avant-bras.....	K10 100
Humérus .....	K10 100
Clavicule.....	K5 50

Jambe .....	K20	2000
Rotule .....	K5	500
Fémur .....	K30	3000
Rachis .....	K30	3000
Hanche .....	K20	2000

LE 6. - Pose simple de plâtre

- Main, poignet pied.....K5 500
- Avant-bras, bras, jambe, cuisse, genou..K10 1000
- Plâtre thoraco-brachial, pelvi-pédieux  
bi-jambier..... K15 1500

LE 9. - Extraction de corps étranger profonds

- des parties molles..... K5 500
- Excision d'un anthrax..... K3 300
- Excision d'un panaris..... K3 300

LE 10. - Actes portant sur la paroi abdominale

- Ponction de l'abdomen..... K5 500
- Traitement chirurgical simple des hernies et  
des événtrations.. .....K20 2000

LE 11. - Actes portant sur l'appareil génital masculin

- Circoncision..... K5 500

LE 12. - Actes portant sur l'appareil génital féminin

- Insufflation tubaire, hydrotubation, injection intra-utérine d'un produit de contraste ou d'une substance médicamenteuse, pose d'un dispositif intra-utérin .....
- .....K20 2000

LE 13. - Actes liés à la gestation et à l'accouchement

- Délibrance artificielle ou révision utérine isolée.....K10 1000
- Cerclage du Col.....K10 1000
- Suture isolée d'épisiotomie.....K10 1000

LE 14. - Actes portant sur le cou

- Etude isolée de la mobilité pharyngo-laryngée lors de la phonation quelle que soit la technique utilisée et le nombre d'épreuve tuées.....K10 1000
- Biopsie du larynx, laryngoscopie directe. K10 1000
- Palustre du larynx sous laryngoscopie en suspension

- Traitement par curetage d'un othématome important K5 500
- Reconstitution du pavillon de l'oreille par aplaisie ou mutilation grave, avec greffe cartilagineuse, non compris les temps de préparation des lambeaux cutanés.....K50 5000
- Résection simple d'une tumeur maligne de l'oreille externe.....K10 1000
- Résection large d'un tumeur maligne de l'oreille externe .....K15 1500
- Paracenthèse du tympan unilatérale .....K3 300
- Ablation d'un polype de l'oreille moyenne.....K5 500 .
- Drainage permanent transtympanique sous microscopie pour otite sereuse (traitement global) .....K15 1500
- Mastoïdectomie.....K20 2000
- Exploitation chirurgicale de l'oreille moyenne sous microscopie.....K20 2000
- Myringoplastie simple.....K20 2000
- Tympanoplastie (y compris le temps osseux), quelle que soit la technique.....K25 2500
- Traitement chirurgical d'une paralysie faciale par décompression intrapétreuse.....K25 2500

E 16. - Acte portant sur la face

- Réduction d'une fracture récente du nez avec l'appareillage .....K15 1500
- Chirurgie réparatrice de la pyramide nasale avec greffe osseuse ou cartilagineuse, non compris les temps de préparation de lambeaux cutanés.....K25 2500
- Résection ou reposition de la cloison .....K15 1500
- Traitement d'une polypose nasale unitaire en une ou plusieurs séances (y compris les récidives dans les trois mois) ..... K10 1000
- Ponction isolée du sinus maxillaire.....K5 500
- Lavage de sinus par ponction ou par la méthode de proetz avec maximum de dix séances.....K5 500

E 17. - Actes portant sur la bouche et le pharynx

- Refection partielle d'une lèvre détruite par tumeur ou traumatisme.....K15 1500

- Adénoïdectomie, y compris le traitement éventuel des complications.....K10 1000
- Adénoïdectomie plus amygdallectomie chez l'enfant y compris le traitement éventuel des complications.....K10 1000
- Incision d'un phlegmon péri-amygdalien ou retro-pharyngien ..... K10 1000
- Traitement chirurgical d'une lésion bénigne d'une glande salivaire autre que la parotide..... K10 1000

RS 18. - Les différents actes du chirurgien-dentiste désignés par les lettres clés D, SCP, et Z sont tarifiés selon l'affection des coefficients.

Extractions de plusieurs dents au cours d'une même séance :

- la première..... 5D 500
- chacune des suivantes..... 3D 200

Extractions des molaires inférieures

- la première..... 5D 500
- chacune des suivantes..... 3D 300

Extractions d'une dent en mal position ou par alvéolectomie 5D 500

Extraction d'une dent incluse ou enclavée..... 10D 1000

Nettoyage péri apical avec ou sans resection apicale, (traitement obturation du canal non compris)..... 15D 1500

Radiographie des dents (Technique intra-buccale par incidence

..... 3Z 1500

Les soins conservateurs sont tarifiés comme suit :

a) chez les personnes de moins de 13 ans

- Obturations dentaires définitives
  - \* cavité simple (traitement global.....7SCP 700
  - \* cavité composée (traitement global.. interne 2 faces.....10SCP 1000
  - \* cavité composée (traitement global)
    - interne 3 faces..... 10SCP 1000

Soins de la pulpe et des canaux

- \* Pulpotomie, pulpectomie coronaire avec obturation de la chambre pulpaire..... 10 SCP 1000
- \* Pulpectomie coronaire et radiculaire avec obturation des canaux et soins consécutifs à une gangrène pulpaire (trait global)

groupe prémolaire.....	15 SCP	1500
groupe molaire.....	20 SCP	2000
les personnes de plus de 13 ans		
• obturations dentaires définitives		
* cavité simple (traitement global).....	7 SCP	700
* cavité composée (traitement global)		
interne 2 faces.....	10 SCP	1000
* cavité composée (traitement global)		
interne 3 faces.....	10 SCP	1000
- Soins de la pulpe et des canaux		
* pulpotomie, pulpectomie coronaire avec obturation de la chambre pulpaire.....	7 SCP	700
* Pulpextomie coronaire et radiculaire avec obturation des canaux et soins consécutifs à une gangrène pulpaire (trait global)		
* groupe incisivo-canin.....	12 SCP	1200
* groupe prémolaire.....	15 SCP	1500
* groupe molaire.....	25 SCP	2500
Détartrage complet (deux séances au maximum)		
* par séance.....	5 SCP	500
* avec fluoruration .....	6 SCP	600

Traitement des parodontopathies, quelque soit la technique (maximum 9 séances par an) mais à

* par séance.....	4 SCP	400
* ligature métallique dans la parodontopathie.....	8 SCP	800
.....	20 SCP	2000
* Traitement des fractures des maxillaires avec blocage .....		
.....	20 SCP	2000

#### LE 19.--L'acte de prothèse dentaire est tarifié comme suit :

1 à 3 dents.....	K60	6000
4 dents .....	K65	6500
5 dents .....	K70	7000
6 dents .....	K75	7500
7 dents .....	K80	8000
8 dents .....	K85	8500
9 dents .....	K90	9000
10 dents .....	K95	9500
11 dents .....	K100	10000
12 dents .....	K105	10500
13 dents .....	K110	11000

est établie comme suit :

I) Membre Supérieur

- A) Doigt, main, avant-bras, coude, bras	
incidence de base .....	K4
1) Face = K15 .....	1500
Scopie.....	K2
Film.....	K4
Interpretation (C2).....	K5...250
2) Face+Profil = K25	incidence de Base.....K10
	scopie.... K2
	Film.....K6
	interpretation (C2)....K5
- B) Epaule, clavicule ...\\...	
incidence de base.....	K10
scopie.....	K4.....250
film .....	K6
interpretation (C2).....	K5

II) Membre inférieur

A) Orteil incidence de base.....	K4
scopie.....	K2 .....15
1) face =K15 Film.....	K4
interpretation (C2).....	K5
2) face + profil = K25	incidence de base....K10
	scopie.....K4 .....25
	Film.....K6
	interpretation C2)...K5
B) Cheville, pied, femur, jambe, genou	
1) face = K25	incidence de base...K10
	scopie.....K4 .....250
	Film.....K6
	interpretation (C2).K5

face + profil = K25	incidence de base.....K40
	scopie.....K4
	film.....K6.....3500
	interprétation (C2).....K5
dessin = K35	Incidence de base.....K30
	scopie.....K4
	Film.....K5.....3500
	interprétation.....K5

### III) Rachis cervical, dorsal, lombaire

- 1) face = K25      incidence de base.....K10  
scopie...;.....K4.....2500  
film .....K5  
interprétation.....K5
- 2) face + profil = K35      incidence de base.....K20  
scopie.....K4 .....3500  
film.....K6  
interprétation (C2).....K5

### IV) Poumon

- 1) face = K25      incidence de base.....K10  
scopie.....K4.....2500  
film.....K6  
interprétation.....K5
- 2) face + profil = K35      incidence de base.....K20  
scopie.....K4  
film.....K10.....3500  
interprétation.....K5

### V) Autres examens courants

- A) crâne      incidence de base..... K10
- 1) face = K25      scopie.....K6.....2500  
film.....K4  
interprétation.....K5

.../...

scopie.....K6  
film.....K4 .....3500  
interprétation.....K5

bre urinaire sans préparation (ASP), fistulographie contenue incidence de sinus = K35      incidence de base..... K20  
scopie..... K5  
film..... K4 .....3500  
interprétation..... K5

ex spéciiaux

K50      transit oesophagique  
transit gastrique  
lavement baryté  
cholecystographie orale  
UIV  
cystographie.  
hystérographie ..... 5000  
mammographie ..  
laryngographie  
arthrographie  
incidence de base .....K20  
scopie.....K15  
film .....K10  
interprétation.....K5

Cholangiographie, phlebographie, artériographie

K70 :      incidence de base.....K30  
scopie.....K20  
scopie télévisée.....K25 .....7000  
interprétation.....K5

- La réduction de 80% accordée aux Fonctionnaires, Militaires et leurs ayants portera désormais que sur l'incidence de base, les autres incidences sontées intégralement.

E.21. - Les lettres clés des examens d'analyses médicales réalisés en vue  
un diagnostic est affectée des coefficients suivants :

BACTERIOLOGIE

- Examens des prélèvements muqueux, cutanée et différents pus...	30
- Coproculture.....	20
- Frottis vaginal.....	20
- Hémoculture.....	20
- Uroculture.....	20
- Antibiogramme;.....	20
- Spermogramme.....	20
- Spermoculture.....	40
- Analyse des eaux (colimétric).....	40

PARASITOLOGIE

- Recherche de parasites dans les selles.....	6
- Recherche de parasites dans le sang.....	6
- Recherche de parasites cutanés.....	6
- Compte d'Addis.....	20
- Cytobactériologie des urines.....	10

SEROLOGIE

- Serodiagnostic de la syphilis.....	10
- Wright.....	40
- Widal.....	20
- Transaminases.....	20
- ASLO.....	20
- Test immunologique de grossesse.....	20
- Dosage des prolans.....	40
- Groupage sanguin ABO/RHE SUS.....	10

..../...

st de Howell.....	20	1000
ts hépatiques : mac lagan, hanger,gros.....	20	1000
Marche de l'antigène Australia.....	40	2000

#### HEMATOLOGIE

filtration globulaire.....	6	300
nucléole leucocytaire.....	6	300
hématocrite.....	6	300
hémoglobine.....	10	500
érythrocytes.....	20	1000
temps de saignement.....	5	250
temps de coagulation.....	5	250
ix de prothrombine.....	20	1000
sistance globulaire.....	20	1000
taux de sédimentation.....	6	300
parasite sanguicoles (G.E. frottis .....	6	300
st d'osmose.....	6	300

#### BIOCHEMIE

coenzyme.....	10	500
calcium.....	10	500
vitamine.....	10	500
de urique.....	20	1000
sphère.....	20	1000
lestérol total.....	10	500
de lactique.....	20	1000
protides totaux.....	20	1000
phospholipides.....	30	1500
glycérides.....	20	1000
orurcs.....	10	500
cium.....	10	500
nésium .....	20	1000
actrophorèse protides.....	20	1000
sérique.....	40	5000
phosphatascs alcalines.....	20	1000
phosphatascs acides.....	20	1000
protides totaux.....	20	1000
stone.....	6	300
uride de nonction.....	6	300

- Acide urique .....	40	1000
- Alglose .....	10	500
- Bil urinaire .....	20	1000
- Bilirubine conjuguée .....	10	500
- Electrophorèse de l'hémoglobine.....	20	1000
- Glac et pigments biliaires.....	6	300
- Glucosurie/Sucre.....	6	300
- Graine urinaire.....	20	1000
- Hb. hémogène.....	20	1000
- Hyperglycémie provoquée .....	60	3000
- Crétatine urinaire .....	20	1000

#### ANATOMO- PATHOLOGIE

Histodiagnostic de routine.....	20	1000
Cytodiagnostic.....	20	2000
Etude extemporanée.....	40	2000
Autopsie .....	50	2500

TITRE 22.-- L'acte en kinésithérapie est tarifé à 35 AMM pour 10 séances.

.....	3500
-------	------

#### TITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

TITRE 23.-- Les tarifs forfaits des différents examens médicaux nécessaires à l'obtention de certificats médicaux d'aptitude sont les suivants:

- Concours (visite / contre visite) ..... 300
- Certificat de salubrité..... 2000
- Concours professionnel et examens administratifs ( VET CV)
- ..... 500
- Permis de conduire des véhicules à moteur..... 1000
- Brevet ou licence de navigation aérienne ..... 5000
- Visite périodique, du personnel des sociétés et entreprises ta privées que para-étatique (radiologie, albumine, sucre, acuité visuelle, examen physique ..... 4000

ICLE 24 : Lorsque le malade est hospitalisé les actes décrits aux titres ] sont pas décomptés. Seule l'hospitalisation est prise en compte.

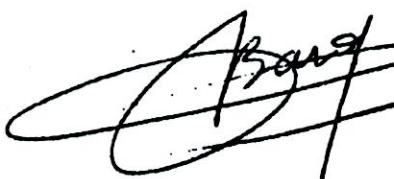
ICLE 25 : Le Ministre de la Santé Publique, le Ministre des Finances sont seuls en ce qui concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié officiel de la République.

OUAGADOUGOU, le 7 Juin 1984

Le Ministre de la Santé Publique

Le Ministre des

  
Pharmacien-Commandant  
Abdou Salam KABORE./-

  
D. Justin BARO